

## **Vœu sur le rappel à l'ordre des restaurateurs et cafetiers des rues d'Odessa et du Montparnasse, et du Bd Edgar Quinet**

**Présenté lors de la Réunion Plénière du Conseil du 17/10/2017**

Le quartier Montparnasse jouit de la présence de très nombreux cafés et restaurants. Ces établissements qui profitent de la notoriété historique et artistique du lieu contribuent à en faire un quartier très vivant et animé, ce dont la Mairie du 14<sup>e</sup> ne peut que se féliciter, et les habitants apprécier tant que cette activité ne devient pas source d'inconfort et de nuisances.

Depuis plusieurs années les terrasses de certains de ces établissements débordent sur les trottoirs au point de rendre difficile, voire périlleux à certains endroits, le passage des piétons : l'espace restant entre les chaises des consommateurs et le bord du trottoir pas à certains endroits ne permet pas le passage des piétons qui sont alors obligés de descendre sur la chaussée. Sans parler bien entendu des piétons équipés d'une valise à roulette – très nombreux aux abords d'une gare – ni des poussettes à provisions ou à jeunes enfants. Les personnes équipées de canes sont obligées d'emprunter de calculer des itinéraires de contournement, et les fauteuils roulants littéralement interdits de circulation. De telles situations sont indignes et inacceptables.

Evoquée à déjà de nombreuses reprises lors des plénières du Conseil de Quartier, la situation ne s'est en rien améliorée, bien au contraire, et les habitants demandent que soit mis fin à ces abus, qui sont autant de sources d'inconfort que de risques de chutes et traumatismes divers.

**Les habitants du quartier Montparnasse-Raspail réunis en Conseil de Quartier formulent donc le vœu qu'un rappel à l'ordre soit effectué par les services de l'Hôtel de Ville auprès des restaurateurs et cafetiers des rues du Montparnasse et d'Odessa, et du Bd Edgar Quinet, et que les sanctions prévues par la loi soient appliquées en cas de non-respect dans la durée ou de récidives.**

